



Initiation du PROcessus de Validation des acquis de l'Expérience par l'Enseignement Supérieur en Algérie : un projet structurel visant la mise en place du processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en Algérie, piloté par l'Université de Montpellier. Le projet VAE implique 6 universités Algériennes, il s'agit de Tlemcen, Mostaganem, Blida, Boumerdès, Oum-el-Bouaghi, Guelma ainsi que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L'université M'Hamed-Bougara de Boumerdès (UMBB) assure, du côté algérien, la coordination du projet.



Objectif général

Mettre en place un dispositif de valorisation des acquis d'expérience dans les universités algériennes

Objectifs intermediaires

- Permettre à un salarié d'accéder à un certificat ou un diplôme délivré par l'université,
- Améliorer les compétences et renforcer l'encadrement du secteur socio-professionnel,
- Renforcer la contribution de l'université dans sa participation au développement local, régional et national,
- Modernisation de l'université et son accessibilité à l'international,
- Renforcer la qualité dans l'enseignement à l'université,
- Permettre à des candidats d'accéder à des postes plus valorisants et mieux rémunérés,
- Innover en matière de conception d'une nouvelle activité,
- S'inscrire dans le plan de développement du secteur.



QU'EST-ce que la VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est un dispositif de prise en charge des préoccupations de la société civile en permettant à toute personne engagée, ou qu'il l'a été, dans la vie active de faire reconnaître par un établissement d'enseignement supérieur ses compétences professionnelles et ses connaissances, par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle ou d'un diplôme.

